Turpin P. Lambert Jr. sculp

BAOBAB.

a.l.l.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0394-7
DFG

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0395-3
DFG

Turpin P. Lambert Sculp.

BAOBAB.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0396-9
DFG

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0397-4
DFG

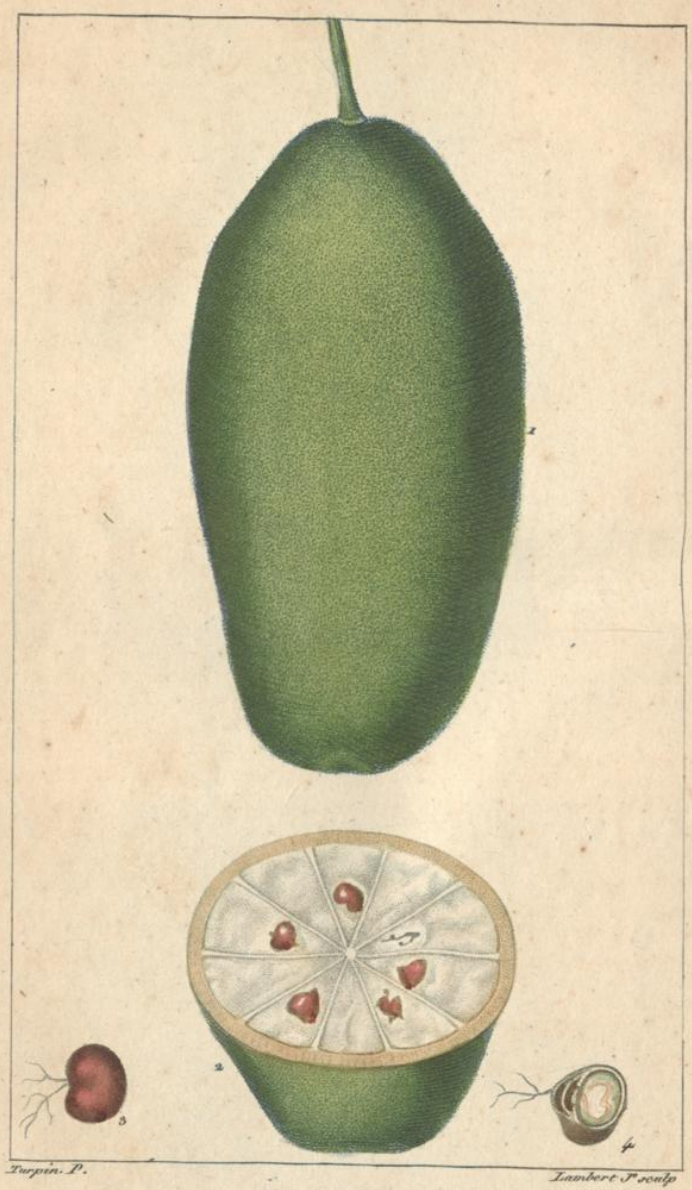


BAOBAB.

a.l.l.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0398-0
DFG

LV et LVI.

# BAOBAB.

[illegible] *radice tuberosa*; Boulon, *Itinér.* lib. 11, [illegible]

*Latin.* [illegible]

[illegible] DIOSTATA; Linné, clas. 16, *monadelphie po-* [illegible] Jussieu, clas. 13, ord. 14, *malvarées*.

*Italien* [illegible]

*Espagnol* [illegible]

*Français* [illegible]

[illegible] a tracé l'histoire exacte et complette [illegible] (1), auquel il a, en quelque sorte, [illegible] nom. Le baobab se plaît dans les [illegible] et très-humides des contrées oc- [illegible] au Sénégal. Thevet est [illegible] le premier botaniste [illegible].

[illegible], à peu près aussi [illegible] et aussi grosses que les branches, auxquelles elles correspondent, sont d'une longueur prodigieuse. Celle du milieu forme un pivot qui pique verticalement à une assez grande profondeur; mais celles des côtés s'étendent horizontalement et presque à fleur de terre, quelquefois jusqu'à l'énorme distance de plus de cent cinquante pieds.

Le tronc ne s'élève guère qu'à la hauteur de douze pieds; mais sa circonférence en acquiert plus de soixante-quinze. Ce tronc immense est couronné d'un grand nombre de branches remarquables par leur grosseur, et encore plus par leur [illegible], qui est de cinquante à soixante pieds. Celle qui [illegible] son centre monte verticalement; celles des côtés [illegible] à peine sous un angle de trente degrés; elles suivent [illegible] pour la plupart, une direction horizontale, d'où il arrive [illegible] souvent leur propre poids en fait traîner l'extrémité jusqu'à [illegible]. Il résulte de cette disposition que le baobab ressemble [illegible] loin à une masse hémisphérique de verdure, de [illegible] quatre à cent cinquante pieds de diamètre: de près, on croit [illegible] une forêt plutôt qu'un seul arbre. L'écorce qui

(1) *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*, année 1762, [illegible]

[illegible] la résolution de conserver aux plantes les noms [illegible] dans leur pays natal, Adanson désigna constamment le [illegible] cette dénomination africaine, et n'employa jamais que comme [illegible] celle de *Adansonia*, bien propre cependant à flatter son [illegible]; puisqu'elle consacrait un hommage rendu par l'illustre [illegible].

BAOBAB.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0400-5
DFG

## LV et LVI.

## BAOBAB.

*Latin.* . . . . . { ABAVO, *arbor radice tuberosâ;* Bauhin, Πιναξ, lib. 11, sect. 6.
ADANSONIA DIGITATA; Linné, clas. 16, *monadelphie polyandrie.* Jussieu, clas. 13, ord. 14, *malvacées.*

*Italien* . . . . . BAOBAB.
*Espagnol* . . . BAOBAB.
*Français*. . . . BAOBAB.

Le célèbre Adanson a tracé l'histoire exacte et complette de ce monstrueux végétal (1), auquel il a, en quelque sorte, malgré *lui* (2), attaché son nom. Le baobab se plaît dans les terres sablonneuses, mobiles et très-humides des contrées occidentales de l'Afrique, et notamment au Sénégal. Thevet est le premier voyageur, et Prosper Alpini, le premier botaniste qui en aient fait mention.

Les racines, à peu près aussi nombreuses et aussi grosses que les branches, auxquelles elles correspondent, sont d'une longueur prodigieuse. Celle du milieu forme un pivot qui pique verticalement à une assez grande profondeur; mais celles des côtés s'étendent horizontalement et presque à fleur de terre, quelquefois jusqu'à l'énorme distance de plus de cent cinquante pieds.

Le tronc ne s'élève guère qu'à la hauteur de douze pieds; mais sa circonférence en acquiert plus de soixante-quinze. Ce tronc immense est couronné d'un grand nombre de branches, remarquables par leur grosseur, et encore plus par leur longueur, qui est de cinquante à soixante pieds. Celle qui part de son centre monte verticalement; celles des côtés s'élèvent à peine sous un angle de trente degrés; elles suivent même, pour la plupart, une direction horizontale, d'où il arrive que souvent leur propre poids en fait traîner l'extrémité jusqu'à terre. Il résulte de cette disposition que le baobab ressemble de loin à une masse hémisphérique de verdure, de cent quarante à cent cinquante pieds de diamètre : de près, on croit voir une forêt plutôt qu'un seul arbre. L'écorce qui

(1) *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*, année 1761, page 218.

(2) Inébranlable dans la résolution de conserver aux plantes les noms qu'elles portent dans leur pays natal, Adanson désigna constamment le *baobab* par cette dénomination africaine, et n'employa jamais que comme synonyme celle de *Adansonia*, bien propre cependant à flatter son amour-propre, puisqu'elle consacrait un hommage rendu par l'illustre Bernard Jussieu.



Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0401-0 DFG

recouvre le tronc et les branches est épaisse d'environ neuf lignes, d'un gris-cendré, grasse au toucher, luisante et comme vernissée au dehors, d'un vert picoté de rouge au dedans. Le bois en est très-mou et assez blanc; l'écorce des jeunes branches de l'année est verdâtre, et parsemée de poils fort rares.

Les feuilles, qui naissent uniquement sur les jeunes rameaux, sont alternes, pétiolées, digitées, composées de trois, cinq ou sept folioles ovales, presque cunéiformes, munies, vers leur sommet, de quelques dents plus ou moins sensibles; la foliole du milieu est longue d'environ cinq pouces, sur deux de large; les deux qui l'avoisinent sont plus petites, et ainsi successivement. Adanson a remarqué à la base du pétiole deux stipules triangulaires de même couleur et substance que la feuille, et qui tombent peu après son développement. Ce naturaliste observe en outre qu'il y a une différence notable entre les feuilles des arbres adultes et celles des plants qui commencent à lever. Dans ceux-ci, les feuilles sont ordinairement solitaires, presque sessiles, et armées de dentelures vers leur extrémité supérieure : elles ne commencent à naître au nombre de deux, trois, cinq ou sept sur un même pétiole, pour former l'éventail, que quand l'arbre, haut d'un pied, commence à se diviser en plusieurs rameaux.

Les fleurs du baobab surpassent en dimension toutes les fleurs connues, de même que l'arbre surpasse tous les autres en grosseur. Encore en bouton, elles forment un globe de trois pouces de diamètre, et acquièrent, en s'épanouissant, quatre pouces de longueur sur six de largeur. Elles naissent, solitaires, de l'aisselle des deux ou trois feuilles inférieures de chaque branche, suspendues à un pédoncule cylindrique, long d'un pied, accompagné de deux ou trois écailles dispersées sur sa longueur, analogues aux stipules pétiolaires, et qui, par un nouveau trait de ressemblance, se détachent au premier épanouissement de la fleur. Celle-ci offre : un calice monophylle, coriace, cyathiforme, velu à l'intérieur et à l'extérieur, partagé en cinq découpures profondes, égales et réfléchies en dehors; une corolle composée de cinq pétales blancs, égaux, nerveux, un peu plus longs que le calice, et, comme lui, recourbés en dehors; plus de sept cents étamines, dont les filamens, réunis, dans leur moitié inférieure, en un tube colomniforme, qu'ils couronnent par leur partie libre, se rabattent en manière de houpe; un ovaire supérieur, conoïde, velu, surmonté d'un style très-long, creux, couronné par dix à quatorze stigmates prismatiques.

Le fruit est une grosse capsule ovoïde, ligneuse, longue

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0402-6 DFG

de quinze à dix-huit pouces, couverte à l'extérieur d'un duvet épais, verdâtre, et partagée intérieurement, par des cloisons membraneuses, en dix à quatorze loges, dont chacune contient environ cinquante à soixante graines dures, noirâtres, luisantes, figurées en rein, de la sinuosité duquel partent des filamens rougeâtres qui vont s'attacher horizontalement, comme à un placenta, au bord intérieur des cloisons; ces graines sont nichées dans une chair spongieuse, qui, en se desséchant, devient friable, et se change en une pulpe farineuse.

Au mois de novembre, le baboab quitte ses feuilles, même au Sénégal, où la plupart des arbres conservent les leurs; il en reprend de nouvelles en juin, fleurit en juillet, et parfait la maturité de ses fruits en octobre.

Originaire des contrées les plus brûlantes de l'ancien Monde, le baboab a été transporté en Amérique, où il prospère comme dans son pays natal. Thibault de Chanvallon l'a rencontré à la *Martinique*; M. Turpin et d'autres voyageurs en ont observé de très-gros à Saint-Domingue : on peut même le cultiver dans nos climats froids et brumeux. Le professeur Lamarck en a vu, dans les serres du jardin impérial de Vienne en Autriche, deux individus, dont l'un avait environ douze pieds de hauteur, et portait une tête arrondie, régulière, qui lui donnait la forme d'un bel oranger.

La crue du baobab, d'abord très-rapide, diminue successivement, et ne s'opère plus, au bout d'un certain temps, qu'avec une lenteur extrême. Toutefois, les calculs d'Adanson ne reposent que sur des analogies, ainsi qu'il en convient. Suivant lui, le baobab n'atteindrait qu'à sa millième année quatorze pieds de diamètre. « Il est vraisemblable, dit ce naturaliste, que son accroissement, qui est très-lent relativement à sa monstrueuse grosseur, doit durer plusieurs milliers d'années, et peut-être remonter jusqu'au déluge, fait assez singulier pour faire croire que le baobab serait le plus ancien des monumens vivans que puisse fournir l'histoire du globe terrestre. »

On retrouve le caractère mucilagineux, les propriétés émollientes des malvacées dans le baboab, surtout dans son écorce et dans ses feuilles. Celles-ci, desséchées à l'ombre et pulvérisées, constituent le *lalo* des nègres, qu'ils mêlent à leurs alimens, et notamment au *couscous* : bouillies dans l'eau, elles forment une tisane dont l'illustre Adanson préconise la vertu calmante. Il en prenait, chaque jour, une chopine le matin et autant le soir, pendant les mois de septembre et d'octobre, époque à laquelle des fièvres ardentes, des diar-

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0403-2 DFG

rhées rebelles, des ardeurs d'urine, tourmentent les naturels du Sénégal, et plus encore les Européens qui habitent ce pays. Grâces à la tisane de baobab et à l'abstinence du vin, Adanson et un officier français jouirent seuls d'une santé inaltérable, tandis que tous leurs compatriotes étaient alités.

Dans son état de fraîcheur, le fruit du baobab, que les Français nomment *pain de singe*, a une saveur aigrelette qui plaît. Desséché, il fournit une pulpe, laquelle réduite en poudre est prescrite, soit en substance, soit infusée dans l'eau, pour calmer l'ardeur de la soif, modérer, ou même dissiper les flux diarrhéiques et dysentériques. La coque ou l'écorce ligneuse de ce fruit, et celui-ci lorsqu'il est gâté, servent aux Nègres à faire un excellent savon, en tirant la lessive de ses cendres, et la mêlant à l'huile de palmier qui commence à rancir.

Les Nègres font encore un usage bien singulier du baobab. La carie creuse souvent le tronc de cet arbre monstrueux : ils savent profiter de ces cavités, qu'ils régularisent, pour en former des chambres obscures, ou plutôt de vastes cavernes, dans lesquelles ils pendent les cadavres des individus qu'ils jugent indignes des honneurs de la sépulture : tels sont les *Guiriots*, espèce de jongleurs des deux sexes, poètes-musiciens, chargés de présider aux fêtes, très-nombreux à la cour des rois nègres, qu'ils divertissent et flattent à outrance dans leurs chansons (3). Le peuple noir regarde ces bouffons comme des sorciers, les craint et les respecte pendant leur vie, et les voue à l'exécration dès qu'ils n'existent plus. Les cadavres ainsi suspendus se dessèchent parfaitement, et deviennent de véritables momies sans aucune préparation.

Homère raconte qu'Ulysse s'était fait à Ithaque un bois de lit complet d'un tronc d'olivier tenant à ses racines, autour

(3) Les cours de nos monarques civilisés sont certainement plus dépravées, plus corrompues que celles des Nègres et de tous les autres peuples que nous appelons barbares et sauvages. N'est-ce pas chez nous que fourmillent ces êtres dégradés et indignes du nom d'homme, qui lisent leur destinée dans les regards d'un despote ? N'est-ce pas chez nous que pullulent cette vermine dégoûtante qui se traîne sous les pieds d'un maître, cette canaille adulatrice, ces vils folliculaires prêts à vendre leur plume à qui veut la payer ? N'est-ce pas chez nous qu'on rencontre par milliers ces écrivains mercenaires que l'infortuné Desorgues a parfaitement signalés et flétris dans la personne du prétendu Pindare français ?

Oui, le fléau le plus funeste
D'une lyre banale obtiendrait des accords ;
Si la peste avait des trésors,
Lebrun serait soudain le chantre de la peste.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0404-8
DFG

duquel il fit ensuite bâtir une chambre. Si ce prince avait eu dans l'enceinte de son palais un baobab, il aurait pu se procurer la chambre et tous les meubles taillés dans la même pièce de bois (4).

(4) *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*, année 1762; *Histoire*, page 85.

## EXPLICATIONS.

### PLANCHE 55.

(*La plante est réduite à la moitié de sa grandeur naturelle*)

1. Bouton de fleur.
2. Calice et pistil.

### PLANCHE 56.

1. Fruit entier réduit au quart de sa grandeur naturelle.
2. Le même coupé horizontalement, pour faire voir qu'il se divise en dix loges, au moyen de dix cloisons membraneuses, chaque loge remplie d'une pulpe farineuse, dans laquelle sont nichées un assez grand nombre de graines.
3. Graine de grosseur naturelle, isolée.
4. La même coupée horizontalement, afin de faire voir les plicatures des lobes de l'embryon.

*Observation.* Le calice, peu divisé à son sommet en cinq parties, se déchire en cinq lobes pour donner passage et faciliter l'épanouissement des autres parties de la fleur; il est persistant et non caduque, comme le dit Lamarck dans son Dictionaire. Cette figure, qui est une copie exacte de celle que j'ai faite à Saint-Domingue, où j'ai eu occasion d'observer de très-gros baobabs, diffère assez de celle qu'a donnée Cavanilles; mais si l'on se rappelle que toutes les figures de Cavanilles ont été exécutées d'après la nature morte, on n'en sera point étonné. Je ne parle point de celle de l'Encyclopédie, qui n'est qu'une mauvaise copie de la première.

(T.)

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0405-3 DFG

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0406-9
DFG

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf
urn:nbn:de:hbz:061:2-148284-p0407-5
DFG